PROCÈS-VERBAL CDH N° 2
DU 12 SEPTEMBRE 2026
En présentiel & visioconférence

Présidence
Bernard AMSALEM

Présents
Jean-Luc BERRY – Gérard DUPUY – Vincent GUIGNARD – Philippe GUILBAUD
Mathieu JOUYS – Ivan MOREAU – Etienne NAPPEY – Emmanuel TARDI

En visioconférence
Alain BOUILLE – Pierre JOURDAN – Pierre WEISS

Excusés
Luc BEUCHER – Nadine DEBOIS – Sophie FÉLIX – Gilles FOLLEREAU
Hugo MACIEJEWSKI – Yves SEIGNEURIC

Assiste
Jean GRACIA (en visioconférence) le matin

- *Début de la réunion à 9h30 -*

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture par le Président Bernard AMSALEM
2. Intervention du Président de la FFA Jean GRACIA
3. Approbation du PV de la réunion de janvier 2026
4. Etat des lieux des missions de chacun des membres
5. Date de début de la saison sportive
6. Archives
7. Sites internet de la FFA et de la CDH
8. Réseaux sociaux
9. Distinctions aux athlètes
10. Décathlon féminin
11. Statistiques running
12. Ultra marins en Équipe de France
13. Athlérama
14. International
15. Questions diverses

Association reconnue d'utilité publique Siret : 784 448 730 000 27 - Code APE : 9312 Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 05784448730

1. OUVERTURE

Bernard AMSALEM souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de la Commission et au Président de la FFA[1], invité aux débats en visioconférence.

2. INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA FFA JEAN GRACIA

Le Président de la FFA est très heureux d'être présent, à distance depuis Budapest où il assiste à la première édition de l'*Ultimate championship*. Il témoigne de l'importance qu'il accorde à la CDH[2] et à ses travaux et remercie chacun des membres pour leur travail au service de l'athlé de façon bénévole. « *Votre Commission a une double responsabilité : conserver les témoignages, résultats, documents archives, qui racontent l'athlétisme français, mais aussi transmettre : l'histoire n'a d'intérêt que si elle est partagée. Faire comprendre aux plus jeunes que ce qu'ils vivent aujourd'hui s'inscrit dans une aventure commune de long terme, pour écrire l'histoire de l'athlétisme de demain.* »

Le département informatique de la FFA comptait à un moment donné 8 personnes ; elles sont 2 aujourd'hui. Un nouveau directeur a été nommé ; il aura besoin d'un peu de temps pour comprendre le fonctionnement atypique de notre Fédération. En effet, il indique qu'une réforme du système d'information, vieillissant, est sur le point d'être lancée pour corriger des problèmes structurels, avec un staff renforcé. Philippe GUILBAUD propose de porter les sujets de la CDH auprès de la DSI[3], s'il participe à des réunions sur les différents sujets informatiques qu'il maîtrise.

Les exemplaires d'ATFS[4] 2026 sont arrivés au siège de la FFA et seront envoyés aux membres qui en feront la demande.

Le Président de CDH, Bernard AMSALEM pose deux questions :

- sur l'accès aux archives : Jean GRACIA répond que les archives ne sont pas accessibles en l'état car le contenu de nombreuses boîtes est incertain et, potentiellement, non du ressort de la CDH ;
- sur la date de début de saison : Jean GRACIA répond qu'elle a été décidée il y a quelques années, après de nombreuses et longues consultations, y compris des commissions de la FFA, incluant la CDH, et il n'apparaît pas urgent de défaire ce qui a été mis en place sans une période de réflexion collective.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE JANVIER 2026

La rédaction du procès-verbal ne soulève aucun commentaire et est donc approuvée sans modification.

Néanmoins, Pierre WEISS tient à souligner que différentes décisions n'ont pas eu un suivi et il en adressera la liste au Président AMSALEM.

[1] Fédération Française d'Athlétisme
[2] Commission de la Documentation et de l'Histoire
[3] Direction des Systèmes d' Information
[4] Association of Track and Field Statisticians

Il est confirmé que l'adresse globale « cdh@athle.fr » regroupe l'ensemble des 18 membres actuels de la CDH.

4. ÉTAT DES LIEUX DES MISSIONS DE CHACUN DES MEMBRES

La liste a été établie lors de la réunion de janvier puis dans les semaines qui ont suivi par une boucle de mails.

Ivan MOREAU indique qu'il est disponible pour les réseaux sociaux et la refonte du site, ainsi que pour la newsletter.

Jean-Luc BERRY a repris l'essentiel des missions de Gilbert ROSILLO.

Vincent GUIGNARD a reconstitué les bilans de 1884 à 1902 puis 1910 à 1926, avec un « trou » actuel entre 1903 et 1909. Il s'interroge sur la possibilité de sortir un bilan 1927 pour son centenaire l'année prochaine et d'y offrir une communication importante. La question sera transmise à Jean GRACIA.

5. DATE DE DÉBUT DE LA SAISON SPORTIVE

Ce sujet a été abordé par Jean GRACIA dans son intervention (cf. ci-dessus).

6. ARCHIVES

Dans son intervention, Jean GRACIA a abordé le problème des archives de la FFA (cf. 2.2 ci-dessus). Mais la CDH se devra d'évoquer aussi le problème des archives des Ligues, voire celles des Comités départementaux et celles des clubs, sans oublier la remarque de Bernard AMSALEM lors de la réunion de 2025 : il faut aussi réfléchir aux archives personnelles (celles dont disposent les membres de la CDH).

Les archives photos de Luc VOLLARD sont stockées dans le local de la Fédération. Bernard AMSALEM va prendre contact avec Luc VOLLARD pour lui demander le fichier de recensement de ces photos.

7. SITE INTERNET DE LA FFA ET DE LA CDH

Le processus d'adoption d'un nouveau site, basé sur le modèle des nouveaux sites des clubs et Ligues de la Fédération, sortis à partir de septembre 2026, pourrait être lancé d'ici la fin de l'année. Cela passera par un cahier des charges et des ateliers pour que les administrateurs puissent se familiariser avec les nouveaux outils. Jean-Luc BERRY est volontaire, avec Philippe GUILBAUD, pour être l'interlocuteur de la CDH avec les services de la FFA concernés.

Pierre WEISS propose de ne pas procéder à la mise à jour par la FFA des records d'Europe et du monde sur le site athle.fr, mais d'intégrer plutôt un lien vers les sites de *European Athletics* et *World Athletics*.

Jean-Luc BERRY souhaite que le site de la CDH dispose d'un moteur de recherche permettant de retrouver les informations plus facilement pour ceux qui ne sont pas familiers du site. Philippe GUILBAUD indique que le coût de l'indexation s'élève à plusieurs milliers d'euros par an.

Ivan MOREAU s'interroge sur l'accès aux bases SI-FFA [5]et à la possibilité de créer des requêtes. Un simple accès lecteur, avec un profil générique CDH pourrait être utile, en définissant les exports et requêtes nécessaires. La question sera transmise au nouveau directeur informatique.

8. RÉSEAUX SOCIAUX

Ivan MOREAU indique que le protocole est imparfait, puisque non synchronisé entre Facebook et Instagram. Au total, 80 posts ont été publiés en 6 mois, cela représente un gros travail de Sophie FÉLIX. Cette dernière regrette qu'il n'y ait pas beaucoup d'interactions sous les posts. Ivan MOREAU déplore, pour sa part, qu'on n'ait pas de chiffres de fréquentation du site internet de la CDH ; cela permettrait de constater ou non un effet au moment de la création des posts sur les réseaux sociaux.

Jean-Luc BERRY souligne qu'il faut alimenter Sophie FÉLIX en sujets et en idées, puis partager les contenus une fois publiés.

Jean-Luc BERRY et Ivan MOREAU souhaitent réactiver une newsletter ; celle-ci s'est arrêtée il y a quelques années avec le départ de Luc VOLLARD.

9. DISTINCTIONS AUX ATHLÈTES

Les athlètes de premier plan sont la vitrine de la FFA et la FFA se doit de les traiter dignement !

A ce jour, il existe trois manières de les honorer :

9.1 Cartes d'international

9.1.1. La réglementation en vigueur a été votée par le Comité directeur en 2018 ; elle a besoin d'une version mise à jour à la lueur de l'évolution de l'athlétisme international. Un point à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CDH avec un texte à élaborer, discuter avant transmission au Comité directeur de la FFA pour approbation.

9.1.2. Par le passé, une liste des athlètes ayant rempli les conditions de cette carte était transmise au siège. Une carte d'international était imprimée et envoyée à l'athlète avec une lettre individualisée signée par le Président. L'athlète était ainsi informé que cette carte donnait droit à l'entrée gratuite aux championnats de France et au service de la revue fédérale pour ceux qui la demandaient.

La CDH a appris fortuitement que ces cartes étaient maintenant sous un format numérisé ; l'athlète reçoit-il toujours une lettre d'accompagnement signée par le Président lui indiquant les avantages auxquels il a droit ?

[5] Système d'Information – FFA

Trophées d'international

9.2.1. Leur attribution est aussi régie par un texte voté par le Comité directeur. Ce trophée est une petite statuette (gravée à leur nom) que reçoivent les athlètes ayant un certain nombre (25) de sélections A à leur actif.

9.2.2. La CDH dresse annuellement la liste des récipiendaires et l'adresse à Céline LEYNIER.

9.2.3 La CDH est au regret de constater qu'elle n'a connaissance, depuis des années, d'aucune mise à jour des trophées ainsi envoyés. La fabrication de nouveaux trophées est en cours, dans le cadre d'un mouvement plus global au sein de la FFA sur l'ensemble des trophées.

9.2 Records de France

Dès qu'une performance est homologuée, l'athlète recevait par le passé un diplôme avec un mot de félicitations signé par le Président. Est-ce encore le cas aujourd'hui ?

10. DÉCATHLON FÉMININ

La France est à l'avant-garde sur le plan mondial en ce qui concerne le développement de cette discipline reconnue comme telle par le Congrès de l'IAAF[6] en 2001 ; ce même congrès avait décidé qu'il se substituerait à l'heptathlon féminin lorsqu'un minimum de 25 pays aurait des championnats nationaux. A ce jour, seule la France (et sous une forme inofficielle les USA) a un Championnat National. La FFA est-elle prête à se faire l'avocate de cette cause (pour laquelle une association de promotion a été créée) ?

11. STATISTIQUES RUNNING

La recherche des résultats des compétitions de courses sur route à l'étranger est chronophage et, même s'ils s'avèrent accessibles, ils ne sont pas au format du système de la FFA. Ce travail est fait, pour l'essentiel par Yves SEIGNEURIC qui réclame de l'aide. Une solution serait de limiter la prise en considération des résultats sur le site de la FFA à un certain niveau de performance. Mais ceci serait très mal perçu par les coureurs …

Par ailleurs, Gérard DUPUY propose de ne plus faire figurer sur le site de la CDH tous les athlètes vainqueurs d'une épreuve à l'étranger, qui n'est plus mis à jour. Les autres membres approuvent.

Un simple accès lecteur, avec un profil générique CDH pourrait être utile, en définissant les exports et requêtes nécessaires. La question sera transmise au nouveau directeur informatique.

[6] International Association of Athletics Federations (dorénavant World Athletics)

12. ULTRA-MARINS EN ÉQUIPE DE FRANCE

La demande émanait d'Emmanuelle JAEGER, Présidente-déléguée de la FFA, présente lors de la précédente réunion. Gérard DUPUY indique qu'il dispose d'un document recensant l'ensemble des internationaux par leur lieu de naissance et leur club. Ce document peut servir d'ébauche pour ce travail sur les athlètes des Outre-mer.

13. ATHLÉRAMA

Cette publication n'est plus éditée depuis trois ans par la FFA.

Mathieu JOUYS signale qu'un certain nombre d'exemplaires d'anciennes éditions sont stockés à la FFA et risquent d'être détruits. Emmanuel TARDI et Mathieu JOUYS proposent de les donner ou de les vendre sur un stand aux championnats de France Elite ou U*NXT.

Mathieu JOUYS sensibilise les membres de la CDH à la possibilité de récupérer d'anciens numéros qui manqueraient à leur collection. Un stock de photos numérotées mais non légendées, remis par Luc VOLLARD à la FFA, figurent dans le local de stockage. Se pose la question de retrouver le fichier de légendages. Bernard AMSALEM va contacter Luc VOLLARD.

14. INTERNATIONAL

Pierre WEISS rappelle que l'IAAF/WA[7] n'ont jamais eu de service statistique en tant que tel. Les informations disponibles provenaient dans un premier temps du travail de l'ATFS (en tant qu'association) et sous la forme de l'ATFS (la publication annuelle). Aujourd'hui un travail impressionnant est fait par l'entreprise ELITE basée à Budapest (famille SPIRIEV) tant au niveau des bilans annuels, des bilans « all time », que du ranking, du classement des compétitions (meetings, championnats …).

Depuis quelques années, WA a créé un musée virtuel (MOWA[8]) dont le coordonnateur à ce jour est un Français : Pierre-Jean VAZEL à qui les membres de la Commission peuvent s'adresser pour leurs recherches concernant le passé de l'athlétisme français : Pierre-Jean VAZEL a accès aux archives de WA basées à Menton (cf. aussi le PV de janvier §9).

Pierre WEISS informe Gérard DUPUY des décisions prises par WA concernant les changements de nationalité impactant des athlètes français.

Le Conseil de WA a maintenant autorité pour les modifications des règles techniques de WA, d'où des modifications régulières et la suppression de la version papier du « manuel ».

Le concept des « *short tracks* » (pistes de 200 m) a été mis en pratique précipitamment et a créé des confusions dans son interprétation ! Ce terme s'applique aussi bien aux salles qu'aux pistes de plein air dotées d'une piste de 200 m (avec virages relevés ou non).

[7] World Athletics
[8] The Museum of World Athletics

La FFA et la CDH ont été surpris d'apprendre qu'une commémoration aura lieu le 15 septembre au cimetière de Montparnasse à Paris pour honorer Michel BRÉAL (1832-1915), présenté comme étant le père du marathon aux Jeux Olympiques !

15. QUESTIONS DIVERSES

L'après-midi a été consacré à un atelier collectif sur les possibilités et nécessités qu'impliquent de basculer sur le nouveau format de site internet proposé par la FFA. Philippe GUILBAUD et Jean-Luc BERRY sont les interlocuteurs désignés pour prendre contact avec les services concernés au sein de la FFA.

- Fin de la réunion à 16h30 -



Pierre WEISS
SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Bernard AMSALEM
PRÉSIDENT DE LA CDH